

Titre pro. TMI - Technicien de Maintenance Industrielle En alternance



Durée de la formation

- Statut Région : 750 heures en centre de formation
- Alternants : 666 heures en centre de formation

Public concerné

- Demandeurs d'emploi et/ou en transition pro (adulte) avec le Conseil Régional PDL
- En contrat d'apprentissage (-30 ans) alternance
- En contrat ou période de professionnalisation (+ 30 ans) EN ALTERNANCE

Prérequis

- Niveaux Ière scientifique ou technique
- Professionnels de l'électricité de niveau CAP/BEP/CFP/Titre professionnel, avec expérience

Objectifs

À l'issue de la formation, le technicien de maintenance industrielle sera capable de réaliser des opérations de maintenance industrielle visant à maintenir ou à rétablir des équipements de production industrielle ou d'exploitation dans un état de référence ou en mesure d'assurer un service déterminé.

Méthodes pédagogiques

- Théorie (50 %)
- Travaux Pratiques (50 %) sur plates-formes d'essais

Modalités d'évaluation

Devoirs surveillés, examens blancs, oraux, pour les apprentis et en mode ponctuel pour les stagiaires de la formation Pro.

Modalités de formation

Alternance de 2 semaines en centre / 2 semaines en entreprise. Suivi individualisé en centre et en entreprise

Effectifs

14 places

Programme

- **Module 1 - Remettre en état (maintenance corrective) des équipements électriques et pneumatiques.**

Découverte du métier. Repérer les risques industriels, les règles d'intervention et de fonctionnement, les équipements et moyens de la maintenance industrielle. Remplacer en sécurité des composants et équipements électriques et pneumatiques

- **Module 2 - Réaliser en sécurité des opérations de remise en état et de manutention d'équipements mécaniques ou hydrauliques**

Déposer des sous-ensembles ou composants, procéder à l'échange standard, régler et contrôler le fonctionnement.

- **Module 3 - Diagnostiquer et dépanner des installations automatisées avec E/S TOR ou analogiques**

Diagnostiquer des défaillances, proposer des actions correctives, paramétrier et régler une boucle d'automatisme.

- **Module 4 - Diagnostiquer et dépanner des installations automatisées avec variation de vitesse ou régulation de paramètres.**

Paramétrier et régler un variateur de vitesse, paramétrier et régler un process asservi (exemple : régulation P/T ou hydraulique proportionnelle)

- **Module 5 - Participer à la maintenance préventive industrielle et proposer des améliorations**

Rédiger des modes opératoires. Etablir une gamme de maintenance préventive. Exploiter un historique de maintenance. Définir une ou plusieurs actions d'amélioration (exemple : modification technique, amélioration de modes opératoires, mise en place de technique de surveillance, aménagement de postes de

- **Module 6 - Réaliser une modification technique sur un équipement**

Réaliser ou mettre en place la modification et présenter les travaux réalisés. Rédiger des notes d'intervention en maintenance préventive et améliorative pour l'épreuve d'évaluation du Titre Professionnel technicien maintenance industrielle

- **Période en entreprise :** préparation aux épreuves du titre professionnel.

- **Session de validation**

Bloc de compétences

RNCP 35I91 :

- **N°1 de la fiche n° 35I91** - Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel
- **N°2 de la fiche n° 35I91** - Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel
- **N°3 de la fiche n° 35I91** - Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé
- **N°4 de la fiche n° 35I91** - Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées

Poursuite d'études/Perspectives

- Technicien(e) supérieur(e) de maintenance industrielle
- Ingénieur(e) de maintenance industrielle
- Technicien(e) de maintenance en informatique

Débouchés professionnels

- Technicien de Maintenance Industrielle



Valeur ajoutée de l'établissement

- Aide à la recherche d'hébergement, possibilité de restauration sur place
- Epreuves MAF (Meilleur Apprenti de France), olympiades des métiers
- Projet Voltaire

Calendrier d'inscription

A partir de janvier pour une entrée en octobre de la même année.

Tarif

Les organismes financeurs de cette formation «VISA METIERS» : mon compte formation, Europe FSE, Conseil Régional des Pays de la Loire.

Grâce à nos financeurs, cette formation est donc rémunérée et gratuite.

Contact

Éric GASCOIN - Directeur Adjoint

Accès Handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référent handicap : Eric Gascoin

contactez-nous pour plus d'informations

02 41 71 35 36

www.domsortais.fr

